



Éducation civique

La signalisation routière : principes généraux

Les voies de circulation constituent un espace que se partagent en même temps des milliers d'usagers.

Cette cohabitation permanente n'est possible que dans la mesure où cet espace est organisé.

La signalisation - verticale et horizontale – constitue le langage commun, très schématisé, porteur des informations qui vont permettre au trafic de s'écouler en évitant les incidents.

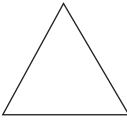
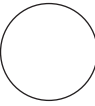
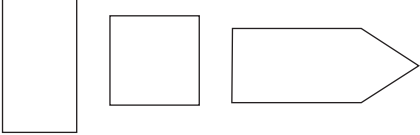
Plutôt qu'un tableau complet, les pages qui suivent présentent les principes généraux dont l'acquisition doit permettre de saisir ensuite la signification, parfois plus subtile qu'il n'y paraît, de tous les signaux routiers.

Ce que l'élève doit retenir

◆ Les panneaux de signalisation routière associent des formes, des couleurs et des symboles.

1. LA SIGNALISATION VERTICALE

Les formes

	Le triangle	Danger
	Le rond	Prescription c'est à dire interdiction ou obligation
	Le rectangle, le carré, ou la flèche	Indication



La quasi totalité des panneaux utilisent ces formes, à quelques exceptions près :



Forme octogonale : le stop

Arrêt obligatoire, puis cédez le passage à gauche et à droite.



Carré posé sur une pointe :

route à caractère prioritaire, à toutes les intersections.



LES TRIANGLES

Les panneaux de danger

Fond blanc à bord rouge



Passage pour piétons



Passage d'animaux sauvages

Les panneaux comportent souvent un pictogramme (le pictogramme est une forme stylisée). Celui de droite indique non pas « attention aux cerfs », mais, d'une façon plus générale « passage d'animaux sauvages » (cervidés, sangliers...).

Fond jaune à bord rouge

Signalisation temporaire



Travaux

LES RONDS

Les panneaux d'interdiction

Bord rouge à fond blanc

Sans pictogramme, il interdit la circulation à tout véhicule dans les deux sens (dans les zones piétonnes, par ex).



Il comporte la plupart du temps un pictogramme



Accès interdit aux cyclomoteurs

Une particularité : ce panneau indique l'obligation, pour le véhicule qui le rencontre, de céder le passage au véhicule venant en sens inverse, la voie étant étroite. Vous pensez que l'utilisateur venant en sens inverse trouve le même panneau, avec seulement les flèches inversées ? Eh bien non ! Il trouve un panneau carré bleu d'indication.



Panneau rond barré

Noter que le pictogramme, sur le panneau de droite, en forme de voiture renvoie non seulement aux voitures mais aussi aux camions, camionnettes, bus (voir aussi le panneau de route à accès réglementé).



Interdiction de tourner à gauche



Accès interdit à tous les véhicules à moteur

Cas particulier : les panneaux de stationnement, ronds fond bleu, barrés et entourés de rouge

Face aux deux panneaux de droite, comment savoir si l'interdiction de stationner commence ou s'arrête au panneau ? c'est simple : vous imaginez le panneau couché sur le sol et la flèche vous indique le sens de l'interdiction. Ainsi, le panneau de droite indique : stationnement interdit à partir du panneau.



Une astuce

Une question : c'est le 16 juillet. De quel côté de la rue pouvez-vous vous garer ?

Réponse : ce panneau indique : stationnement interdit du côté du panneau du 1er au 15 du mois. Vous pouvez donc vous garer sur le côté de la rue où le panneau est implanté.



Une colle

Les panneaux de fin d'interdiction

Fond blanc rayé de noir



Les panneaux d'obligation et de fin d'obligation

Fond bleu



Piste ou bande cyclable

Fond bleu barré de rouge



Fin de piste ou bande cyclable



LES CARRÉS

Panneaux d'indication



Parc de stationnement

Attention : ce panneau, placé à l'entrée de certaines voies, indique que l'accès est réservé à un certain nombre de véhicules à moteur = voitures, camions, transports en commun, mais aussi motos.

Il indique une interdiction d'accès pour les piétons et cyclistes, bien sûr, mais aussi les cyclomoteurs, certaines voiturettes, les tracteurs agricoles...



Route à accès réglementé

Panneaux de fin d'indication

Carrés à fond bleu barré de rouge



Fin de route à accès réglementé

Indication dite de « confort »

Carrés à fond blanc entourés de bleu



Restaurant

LES RECTANGLES OU LES FLÈCHES

Indication de direction

Fond bleu, vert ou blanc



Le fond est bleu pour les indications d'autoroute, vert pour les grands axes et blanc pour les indications locales.

Indication de localisation

Fond blanc entouré de rouge



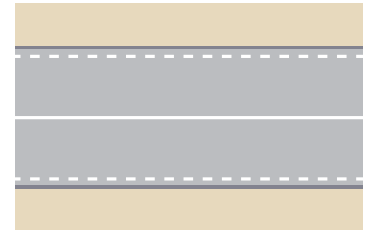
Ce panneau placé à l'entrée d'une agglomération, représente beaucoup plus qu'une information. Il entraîne, pour celui qui le franchit, un certain nombre d'obligations ou d'interdictions (limitation de vitesse à 50 km/h, interdiction de klaxonner...)

2. LA SIGNALISATION HORIZONTALE

Elle est de couleur blanche (jaune si elle est temporaire)

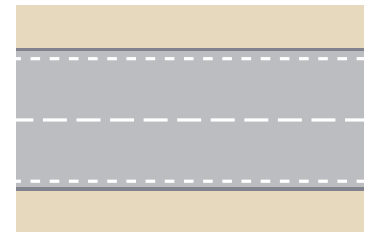
Ligne continue

Franchissement absolument interdit



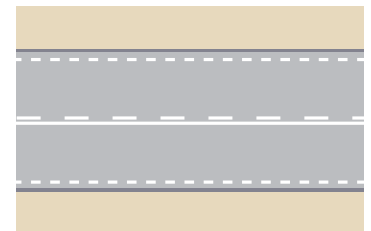
Ligne discontinue

Franchissement possible pour doubler ou traverser la chaussée.



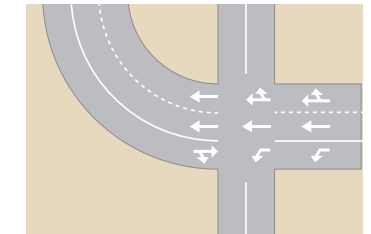
Lignes mixtes

Franchissement possible si l'on se trouve du côté de la ligne discontinue.



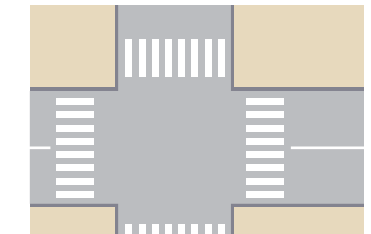
Flèches directionnelles

Elles indiquent les voies à suivre en fonction de la direction à prendre.



Les passages pour piétons

Les piétons sont tenus de les utiliser, lorsqu'il en existe à moins de 50 mètres.



Cas particulier

Une ligne continue large au stop matérialise l'endroit où il est obligatoire de marquer l'arrêt (en posant le pied à terre si l'on est en deux roues).

